



Répertoire pour l'orientation d'une personne âgée suicidaire

(à partir de 65 ans) *mise à jour : février 2022*

- à destination des professionnels -

Province de Hainaut – régions Mons Borinage et
Wallonie Picarde

Avant-propos

Dans le cadre de la mission de concertation transrégionale et transectorielle, le Centre de référence de prévention du suicide d'Un pass dans l'impasse a convié plusieurs prestataires à prendre part à une réflexion sur l'offre de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante en Wallonie.

Lors de ces rencontres, une liste d'éléments qui déterminent l'orientation de la personne âgée en détresse au sein du réseau a été élaborée. Ces éléments sont repris sous forme d'items au sein d'un [tableau récapitulatif](#) de l'offre de prise en charge. Le tableau permet de visualiser et sélectionner différents services en fonction des modalités de prise en charge souhaitées.

Les structures ayant pris part à ce projet sont des services spécifiques concernant la thématique du suicide ainsi que des services généralistes qui sont susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante. Les informations détaillées sont compilées dans une [fiche d'identité](#). Une abréviation est attribuée à chaque structure afin de la placer dans le tableau de l'offre de prise en charge. Chacune de ces abréviations renvoie à la fiche d'identité complète du service en question.

Pour signaler une modification des données, l'équipe est disponible par téléphone au 081/77.78.78 ou par courriel à l'adresse reference.suicide@un-pass.be

Le [lexique](#) précise les termes utilisés pour rendre compte de l'offre de soins. Certains critères, néanmoins essentiels, ne sont pas visibles dans ce tableau tels que l'expérience, la connaissance et les collaborations antérieures entre les professionnels.

La diffusion de ces données ne nourrit nullement l'ambition de définir quelle orientation est la plus judicieuse parmi les structures existantes. Il est aussi important de préciser que la mission du Centre de référence de prévention du suicide n'est en aucun cas d'évaluer le travail fourni par les structures.

L'équipe du Centre de référence de prévention du suicide remercie tous les professionnels qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 2 |
| L'offre de prise en charge pour une personne âgée suicidaire ou suicidante en un clic | 5 |
| Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante | 6 |
| Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante | 7 |
| 1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS) | 8 |
| 1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1) | 8 |
| 2. Service de santé mentale (SSM) | 9 |
| 2.1. Centre d'Appui de Tournai (SSM1) | 9 |
| 2.2. Service de santé mentale de Ath (SSM2) | 10 |
| 2.3. Service provincial de santé mentale de Colfontaine (SSM3) | 11 |
| 2.4. Service provincial de santé mentale de Comines (SSM4) | 12 |
| 2.5. Service provincial de santé mentale La Kalaude (SSM5) | 13 |
| 2.6. Service provincial de santé mentale de Mons (SSM6) | 14 |
| 2.7. Service provincial de santé mentale de Mouscron (SSM7) | 15 |
| 2.8. Service de santé mentale « Le Padelin » (SSM8) | 16 |
| 2.9. Service de santé mentale « La passerelle » (SSM9) | 17 |
| 2.10. Service provincial de santé mentale de Saint Ghislain (SSM10) | 18 |
| 2.11. Service provincial de santé mentale de Tournai (SSM11) | 19 |
| 2.12. Service de santé mentale du Tournaisis (SSM12) | 20 |
| 3. Hôpital général (HG) | 21 |
| 3.1. Centre hospitalier Epicura (HG1) | 21 |
| 3.2. Centre hospitalier de Mouscron (HG2) | 22 |
| 3.3. Centre hospitalier régional Mons-Hainaut (HG3) | 23 |
| 3.4. Centre hospitalier Universitaire Ambroise Paré (HG4) | 24 |
| 3.5. Centre hospitalier de Wallonie Picarde (HG5) | 25 |
| 4. Hôpital psychiatrique (HP) | 26 |
| 4.1. Centre régional de soins psychiatriques « Les Marronniers » (HP1) | 26 |
| 4.2. Clinique Neuro-psychiatrique « Bon secours » (HP2) | 27 |
| 4.3. Hôpital psychiatrique « Le chêne aux haies » (HP3) | 28 |
| 4.4. Hôpital psychiatrique « Saint-Charles » (HP4) | 29 |
| 4.5. Hôpital psychiatrique « Saint-Jean-de-Dieu » (HP5) | 30 |
| 5. Médecin généraliste (M) | 31 |
| 5.1. Médecin généraliste (M) | 31 |
| 6. Equipes mobiles (EM) | 32 |
| 6.1. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2A)- site de Leuze (EM1) | 32 |
| 6.2. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2A) - site de Mons (EM2) | 33 |
| 6.3. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2B) - site de Leuze (EM3) | 34 |
| 6.4. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2B) - site de Mons (EM4) | 35 |
| 6.5. Equipe mobile de soins assertifs 107 - Hainaut Occidental (EM5) | 36 |
| 6.6. Equipe mobile de soins intensifs (2A) 107 - Hainaut Occidental (EM6) | 37 |
| 7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD) | 38 |
| 7.1. Service de soins psychiatriques à domicile Bien Chez soi (SPAD 1) | 38 |
| 7.2. Service de soins psychiatriques à domicile Concertho (SPAD 2) | 39 |
| 7.3. Service de soins psychiatriques à domicile Medias (SPAD 3) | 40 |
| 8. Association d'usagers (AU) | 41 |
| 8.1. Psytoyens (AU1) | 41 |
| 9. Association des familles (AF) | 42 |
| 9.1. Similes (AF1) | 42 |
| 10. Ligne d'écoute (LE) | 44 |
| 10.1. Numéro Gratuit Seniors (LE1) | 44 |

| | |
|---|----|
| <u>11. Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (APA)</u> | 45 |
| <u>11.1. Respect seniors – Antenne de Tournai (APA1)</u> | 45 |
| <u>Lexique</u> | 46 |

L'offre de prise en charge pour une personne âgée suicidaire ou suicidante en un clic

Le [tableau](#) représente l'offre de prise en charge en province de Hainaut - régions Mons-Borinage et Wallonie picarde en fonction de critères tels que :

- le délai entre la demande et la prise en charge (immédiat via un service de garde 24h/24 et 7j/7, dans les 72 heures ou au-delà de 72 heures, voire programmée) ;
- le mode de prise en charge (ambulatoire, résidentiel ou mobile et/ou à domicile) ;
- le type de prise en charge (psycho-sociale, psychologique, sociale, en médecine générale, psychiatrique, en urgences générales ou psychiatriques, en hospitalisation de jour).

Une abréviation et un numéro sont attribués à chaque service en fonction du type de structure. Le lien renvoie à la [fiche d'identité](#) correspondante.

Les items repris dans ce tableau et dans les fiches d'identité sont définis dans le [lexique](#).

Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante¹

| Mode | Type | ⌚ | ⌚⌚ | ⌚⌚⌚ |
|------------------------------|-------------------------|-----------------|------------------------|---|
| Ambulatoire | Psycho-sociale | | SPAD2/AF1 | SPAD1 |
| | Psychologique | | CPS1 | SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/HG1/HG3 |
| | Sociale | M | CPS1 | SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12 |
| | Médecine générale | | | |
| | Psychiatrique | | | SSM1/SSM2/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/HG1/HG2/HG3/HG5/HP1 |
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | | EM1/EM6 | EM2/EM3/EM4/EM5/SPAD1/SPAD2/SPAD3/APA1 |
| | Psychologique | | EM1 | EM2/EM3/EM4/EM5/SPAD3 |
| | Sociale | | EM1 | EM2/EM3/EM4/EM5/SPAD3 |
| | Médecine générale | M | | |
| | Psychiatrique | | EM1/EM6 | EM2/EM3/EM4/EM5/SPAD3 |
| Résidentiel | Psychiatrique | | | HG1/HG2/HG5/HP1/HP2/HP4/HP5 |
| | Psychologique | | | HG3/HG5 |
| | Psychiatrie de liaison | | | HG1 |
| | Urgences générales | HG1/HG2/HG3/HG5 | | |
| | Urgences psychiatriques | HG4/HG5/HP3 | | |
| | Hospitalisation de jour | | | HG2/HP1/HP3 |
| Téléphonique (écoute active) | EM1/EM6 | | SPAD3/AU1/AF1/APA1/LE1 | |

¹ Légende

Délais entre la demande et la prise en charge : ⌚ = Immédiat (service de garde 24h/24 et 7j/7) | ⌚⌚ = < 72 h | ⌚⌚⌚ = > 72h et/ou programmée

CPS = Centre spécifique dédié à la prévention du suicide | SSM = Service de santé mentale | HG = Hôpital général | HP = Hôpital psychiatrique | M = Médecin généraliste | EM = Equipe mobile | SPAD = Soins psychiatriques à domicile | AU = Association d'usagers | AF = Association des familles | LE = Ligne d'écoute | APA = Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés

Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante

Les informations détaillées des structures reprises dans le tableau récapitulatif sont compilées dans des fiches d'identité. Elles sont classées selon le type de structures :

- Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (**CPS**) ;
- Service de santé mentale (**SSM**) ;
- Hôpital général (**HG**) ;
- Hôpital psychiatrique (**HP**) ;
- Médecin généraliste (**M**) ;
- Equipe mobile (**EM**) ;
- Soins psychiatrique à domicile (**SPAD**) ;
- Association d'usagers (**AU**) ;
- Association des familles (**AF**) ;
- Ligne d'écoute (**LE**) ;
- Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (**APA**).

1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)

1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)

Coordonnées

Adresse : Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS
N° de téléphone : 081/777.150 (un seul numéro en Wallonie)
N° de fax : 081/777.159
E-mail : prevention.suicide@un-pass.be
Site Internet : www.un-pass.be

Directeur / Responsable

Nom : THIRION Thomas
Fonction : Administrateur Délégué
N° de téléphone : 081/777.152
N° de GSM : 0495/99.13.38
E-mail : Thomas.Thirion@un-pass.be

Nom : RINGLET Florence
Fonction : Directrice Thérapeutique
N° de téléphone : 081/777.154
N° de GSM : 0495/88.65.78
E-mail : Florence.Ringlet@un-pass.be

Nom : Grégory SCHOUMAKER
Fonction : Coordinateur Opérationnel
N° de téléphone : 081/777.153
N° de GSM : 0474/88.41.07
E-mail : Gregory.Schoumaker@un-pass.be

Personne de contact

Fonction : Secrétariat
N° de téléphone : 081/777.150
E-mail : prevention.suicide@un-pass.be

Missions

- Suivi psychologique de personnes suicidaires et/ou suicidantes
- Consultations sociales
- Accompagnement du deuil après un suicide
- Soutien des proches de personnes suicidaires et/ou suicidantes

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Tarifs /honoraires

- Entretien individuel : 10 € > 20 €
- Entretien conjugal et familial : 15 € > 25 €
- Consultation sociale : gratuit

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|---|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Limité : désamorçage de la crise suicidaire | Dans les 72 h | Tout public |

Service de santé mentale (SSM)

1.2. Centre d'Appui de Tournai (SSM1)

Coordonnées

Adresse : Rue Despars, 92 - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/88.83.33
N° de fax : 069/88.83.34
E-mail : centredappui@uppl.be
Site Internet : www.uppl.be

Directeur / Responsable

Nom : LAGNEAUX Julien
Fonction : Directeur

Missions

- Service de soutien aux professionnels en charge d'auteurs d'infractions à caractère sexuel.
- Le Centre d'Appui propose des orientations et de la supervision dans des dossiers individuels à la demande de cliniciens, des équipes psycho-sociales spécialisées, des équipes de santé spécialisées, des assistants de justice du Ministère de la Justice...
- Le Centre d'Appui assure : la collecte et l'enregistrement de données statistiques ; l'initiation, le soutien et la participation à des recherches fondamentales et expérimentales ; le développement des instruments diagnostiques et d'évaluations spécifiques.
- Centre de documentation qui diffuse des actualités récentes et utiles aux professionnels, référence et propose l'accès à une documentation.
- Le Centre d'Appui organise des formations aux professionnels sous forme de cours, ateliers, symposiums et voyages d'étude.
- L'UPPL dispose en outre d'une équipe de santé spécialisée, chargée d'assurer le traitement et la guidance d'auteurs d'infractions à caractère sexuel.
- Un service d'évaluations spécialisées rédige des rapports à la demande de magistrats dans le cadre de la demande de mesures probatoires, de libération à l'essai ou définitive, ainsi que des évaluations médico-psychologiques d'adolescents à la demande des instances judiciaires de la jeunesse.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Tarifs /honoraires

Consultations de 1 à 10 euros

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|------------------------|---|--|
| Ambulatoire | Psychologique | Limité selon un mandat | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Auteurs d'infractions à caractère sexuel |
| | Psychiatrique | | | |

1.3. Service de santé mentale de Ath (SSM2)

Coordonnées

Adresse : Rue Isidore Hoton, 9 - 7800 ATH
N° de téléphone : 068/26.50.90
N° de fax : 068/26.50.99
E-mail : spsm.ath@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : T'KINDT Olivier
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Lundi de 9h à 18h

Tarifs /honoraires

- Inscription AWIPH et entretien : gratuit
- Suivi thérapeutique : 10 euros
→ Gratuité possible et remboursement mutuelle

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Logopède
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |
| | Logopède | | | |

1.4. Service provincial de santé mentale de Colfontaine (SSM3)

Coordonnées

Adresse : Rue Maubeuge, 7 - 7340 COLFONTAINE
N° de téléphone : 065/71.10.30
N° de fax : 065/71.10.39
E-mail : spsm.colfontaine@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : DEMOUELLE Olivier
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Tarifs /honoraires

10 € (possibilité 5 € ou gratuité)

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |

1.5. Service provincial de santé mentale de Comines (SSM4)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Warneton, 20 - 7780 COMINES
N° de téléphone : 056/55.71.51
N° de fax : 056/55.47.71
E-mail : spsm.comines@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : LEFEVRE Aurore
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.6. Service provincial de santé mentale La Kalaude (SSM5)

Coordonnées

Adresse : Rue du Commerce, 137 - 7370 ELOUGES
N° de téléphone : 065/80.15.25
E-mail : lakalaude@hotmail.com

Directeur / Responsable

Nom : BOUGARD Delphine
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.7. Service provincial de santé mentale de Mons (SSM6)

Coordonnées

Adresse : Avenue d'Hyon, 45 - 7000 MONS
N° de téléphone : 065/35.43.71
N° de fax : 065/31.48.48

Directeur / Responsable

Nom : NAZE Laurence
Fonction : Directrice administrative
E-mail : laurence.naze@hainaut.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

Jours et heures d'ouverture

- Lundi de 8h30 à 19h
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h

Tarifs /honoraires

- 2,50 € pour les suivis individuels
- 5 € pour les suivis de couple ou de famille

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.8. Service provincial de santé mentale de Mouscron (SSM7)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Station, 161 - 7700 MOUSCRON
N° de téléphone : 056/34.67.89
E-mail : spsm.mouscron@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : LEFEVRE Aurore
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.9. Service de santé mentale « Le Padelin » (SSM8)

Coordonnées

Adresse : Avenue des Arbalestriers, 6 - 7000 MONS
N° de téléphone : 065/35.71.78
N° de fax : 065/35.71.76
E-mail : padelin@chr-mw.be

Directeur / Responsable

Nom : GIORGI Anna
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.10. Service de santé mentale « La passerelle » (SSM9)

Coordonnées

Adresse : Square Saint-Julien, 21 - 7800 ATH
N° de téléphone : 068/28.55.01
N° de fax : 068/84.11.92
E-mail : lapasserelle-ath@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org

Directeur / Responsable

Nom : QUENON Joëlle
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Tous les jours ouvrables de 8h30 à 18h

Tarifs /honoraires

- Consultations médicales au tarif conventionné INAMI
- Consultations non médicales : 11,95 €

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.11. Service provincial de santé mentale de Saint Ghislain (SSM10)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Abbaye, 29-31 - 7330 SAINT-GHISLAIN
N° de téléphone : 065/46.54.06
N° de fax : 065/46.54.07
E-mail : spsm.stghislain@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : CARION Mélanie
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tarifs /honoraires

- 2,5 € en individuel
- 5 € pour couples et familles

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.12. Service provincial de santé mentale de Tournai (SSM11)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Athénée, 21 - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/22.72.48
N° de fax : 069/23.58.11
E-mail : spsm.tournai@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : FILLIEUX Thierry
Fonction : Directeur thérapeutique

Nom : VANDENBOGAERDE Nathalie
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Tarifs /honoraires

- 10€ pour une consultation individuelle
- 10€ pour une consultation en couple
- 5€ (et une vignette de mutuelle) pour une consultation médicale et logopédique

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

1.13. Service de santé mentale du Tournaisis (SSM12)

Coordonnées

Adresse : Rue Beyaert, 59/B - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/22.05.13
N° de fax : 069/22.10.41
E-mail : ssmt.beyaert@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : LEFEBVRE Gwenaëlle
Fonction : Directrice administrative

Personne de contact

Nom : MACE Pauline
Fonction : Psychologue

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Le SSM a développé une initiative spécifique concernant les problématiques d'assuétudes (Rue Beyaert, 75 – 7500 TOURNAI).

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------|---------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

2. Hôpital général (HG)

2.1. Centre hospitalier Epicura (HG1)

Coordonnées

Adresse : Site de Ath : Rue Maria Thomée, 1 - 7800 ATH
Site de Baudour : Rue Louis Caty, 136 - 7331 BAUDOUR
Site de Hornu : Route de Mons, 63 - 7301 HORNU
N° de téléphone : Site de Ath : 068/26.21.11
Site de Baudour : 065/76.81.11
Site de Hornu : 065/71.31.11
E-mail : info@epicura.be
Site Internet : www.epicura.be

Directeur / Responsable

Nom : BURHIN François
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 065/76.81.11
E-mail : francois.burhin@epicura.be

Nom : SABOT Jean-Pierre
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 065/76.81.11
E-mail : jean-pierre.sabot@epicura.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------|--------------------------|--------|---|--|
| Ambulatoire | Psychologique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : Site Baudour |
| | Psychiatrique | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : Site Ath, Baudour et Hornu |
| Hospitalière en hôpital général | Psychiatrique | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : Site de Hornu |
| | Psychiatrique de liaison | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : Site Ath et Baudour |
| | Urgences générales | | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |

2.2. Centre hospitalier de Mouscron (HG2)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Fécamp 49 – 7700 MOUSCRON
N° de téléphone : 056/85.85.85
Centre Laurent Maréchal : 056/85.87.99
Le Carrefour : 056/85.86.40
N° de fax : 056/85.81.27
E-mail : info@chmouscron.be
Site Internet : www.chmouscron.be

Directeur / Responsable

Nom : LEFEBVRE Grégoire
Fonction : Directeur Général
E-mail : g.lefebvre@chmouscron.be

Nom : DECEUNINCK Paul
Fonction : Directeur Médical
E-mail : p.deceuninck@chmouscron.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------|---|--------|---|----------------|
| Ambulatoire | Psychiatrique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| Hospitalière en hôpital général | Psychiatrique | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Urgences générales | | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |
| | Centre de jour Laurent Marechal et Le carrefour | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |

2.3. Centre hospitalier régional Mons-Hainaut (HG3)

Coordonnées

Adresses : Site Saint-Joseph : Avenue Baudouin de Constantinople, 5 - 7000 MONS
 Site Warquignies : Rue des chaufours, 27 - 7300 BOUSSU
N° de téléphone : 065/38.55.11
 Site Saint Joseph : 065/38.55.12
 Site Warquignies : 065/35.90.03
E-mail : olivier.lequenne@chrnh.be
Site Internet : www.chrmonshainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : BARTHOLOMEE Sébastien
Fonction : Directeur Médical
E-mail : sebastien.bartholomee@chrnh.be

Personne de contact

Nom : Dr SCHONNE Isabelle
Fonction : Chef du service de pédopsychiatrie

Nom : BEN ALI Sonia
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 065/35.92.26
E-mail : Sonia.BENALI@chrnh.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------|--------------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psychologique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public |
| | Psychiatrique | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | |
| Hospitalière en hôpital général | Psychologique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | |
| | Urgences générales | | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | |

2.4. Centre hospitalier Universitaire Ambroise Paré (HG4)

Coordonnées

Adresse : Boulevard Kennedy, 2 - 7000 MONS
N° de téléphone : 065/41.40.00
N° de téléphone du service de psychiatrie : 065/41.41.41
N° de fax : 065/41.30.19
E-mail : dirhap@hap.be
Site Internet : www.hap.be

Directeur / Responsable

Nom : BOUCHEZ Chantal
Fonction : Directrice Générale
E-mail : chantal.bouchez@hap.be

Nom : WINANT Catherine
Fonction : Directrice Médicale
E-mail : catherine.winant@hap.be

Missions

L'hôpital dispose d'une unité de Psychiatrie Adulte qui comprend 30 lits pour des soins psychiatriques aigus. Il accueille des patients présentant des problématiques aussi diverses que les troubles de l'humeur, les psychoses débutantes, les troubles anxieux et d'autres difficultés psychiques. L'unité a pour finalité :

- La mise au point diagnostique des premières hospitalisations.
- La mise à l'abri des personnes en crise de vie avec médiation du lien.
- La prise en charge psychologique aiguë (aspects psychodynamiques et familiaux).
- L'évaluation clinique des difficultés, proposant un espace d'apaisement et de contenance.
- L'orientation de la personne vers les différentes structures du réseau psychiatrique.
- La psychoéducation.
- La recherche clinique.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------|-------------------------|--------|---|-------------|
| Hospitalière en hôpital général | Urgences psychiatriques | Limité | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |

Commentaires

Procédure d'admission :

- Les patients sont adressés par leur médecin traitant ; des consultations préalables de psychiatres et psychothérapeutes ; par d'autres spécialistes de l'hôpital ; par les urgences psychiatriques et d'autres institutions du réseau de soins.

- Toute admission dans le service ne pourra avoir lieu que sur accord d'un médecin de l'unité. Dans certains cas, un rendez-vous de pré admission pourra s'avérer nécessaire afin de préciser la demande et de la confronter à l'offre de soins.

2.5. Centre hospitalier de Wallonie Picarde (HG5)

Coordonnées

Adresses : Site NOTRE-DAME : Avenue Delmée, 9 - 7500 TOURNAI
 Site DORCAS : Boulevard du Roi Albert, 1 - 7500 TOURNAI
 Site IMC : Chaussée de Saint-Amand, 80 - 7500 TOURNAI
 Site UNION : Boulevard Lalaing, 39 - 7500 TOURNAI

N° de téléphone : Site NOTRE-DAME : 069/25.81.11
 Site DORCAS : 069/25.51.11
 Site IMC : 069/88.51.11
 Site UNION : 069/33.11.11

N° de fax : Site NOTRE-DAME : 069/25.80.15
 Site DORCAS : 069/33.10.70
 Site IMC : 069/22.77.05
 Site UNION : 069/33.10.70

E-mail : service.communication@chwapi.be
Site Internet : www.chwapi.be

Directeur / Responsable

Nom : DELVAL Didier
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 069/25.81.06
E-mail : didier.delval@chwapi.be

Nom : VANDEWALLE Jean-Claude
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 069/25.81.11
E-mail : jean-claude.vandewalle@chwapi.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------|-------------------------|--------|---|--|
| Ambulatoire | Psychiatrique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : site DORCAS, NOTRE-DAME et UNION |
| Hospitalière en hôpital général | Psychiatrique | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : DORCAS DE 0 à 18 ans : NOTRE DAME |
| | Psychologique | | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Tout public : IMC, NOTRE-DAME et UNION |
| | Urgences générales | | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |
| | Urgences psychiatriques | | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public : NOTRE DAME |

3. Hôpital psychiatrique (HP)

3.1. Centre régional de soins psychiatriques « Les Marronniers » (HP1)

Coordonnées

Adresse : Rue Despars, 94 - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/88.06.20
Site Internet : www.marronniers.be

Directeur / Responsable

Nom : MONNIER Sophie
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 069/88.06.20
E-mail : sophie.monnier@marronniers.be

Nom : DELAUNOIT Benjamin
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 069/88.04.59
E-mail : benjamin.delaunoi@marronniers.be

Zone d'action

Wallonie picarde

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Service fermé | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------------|------------------------------|----------------|----------|---|-----------------------------|
| Ambulatoire | Psychiatrique (polyclinique) | Non | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 12 ans |
| Hospitalière en hôpital psychiatrique | Psychiatrique | Oui : Sorbiers | Limité | | Plus de 65 ans : Eglantiers |
| | Hôpital de jour | Non | Illimité | | Plus de 18 ans : La Colline |

3.2. Clinique Neuro-psychiatrique « Bon secours » (HP2)

Coordonnées

Adresse : Avenue de la Basilique, 18 - 7603 BON-SECOURS
N° de téléphone : 069/77.20.04
N° de fax : 069/77.23.72
E-mail : clinique.de.bonsecours@belgacom.net
Site Internet : www.cliniquedebonsecours.be

Directeur / Responsable

Nom : LEMAN-DEL COURT Catherine
Fonction : Directrice

Nom : VERBOOGEN Michel
Fonction : Directeur Médical

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Accueillant
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Service fermé | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------------|---------------|---------------|--------|---|----------------|
| Hospitalière en hôpital psychiatrique | Psychiatrique | Oui | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |

3.3. Hôpital psychiatrique « Le chêne aux haies » (HP3)

Coordonnées

Adresse : Chemin du Chêne aux Haies, 24 - 7000 MONS
N° de téléphone : 065/41.80.00
N° de fax : 065/41.80.09
E-mail : info@chpchene.be
Site Internet : www.chpchene.be

Directeur / Responsable

Nom : BOUCHEZ Chantal
Fonction : Directrice Générale
N° de téléphone : 065/41.88.70
E-mail : chantal.bouchez@hap.be

Nom : TECCO Juan
Fonction : Directeur Médical
E-mail : juan.tecco@hap.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Accueillant
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------------|-----------------|--------|---|----------------|
| Hospitalière en hôpital psychiatrique | Urgences | Limité | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |
| | Hôpital de jour | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |

3.4. Hôpital psychiatrique « Saint-Charles » (HP4)

Coordonnées

Adresse : Rue du Chauchoir, 45 - 7620 WEZ-VELVAIN
N° de téléphone : 069/89.12.80
N° de fax : 069/89.12.99
E-mail : stcharles.wez@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org/institutions/006/

Directeur / Responsable

Nom : VERHEYE Jean-Philippe
Fonction : Directeur
E-mail : jean-philippe.verheye@acis-group.org

Nom : LECOMTE Florence
Fonction : Directrice Médicale

Missions

Hôpital Psychiatrique de 34 lits réservés à une population féminine. Il s'adresse à toute personne présentant une problématique psychique telle que la dépression, les troubles anxieux, les problématiques addictives, les troubles de l'humeur, les psychoses.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------------|---------------|--------|---|--------------------------|
| Hospitalière en hôpital psychiatrique | Psychiatrique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Femmes de plus de 18 ans |

3.5. Hôpital psychiatrique « Saint-Jean-de-Dieu » (HP5)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Loudun, 126 - 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
N° de téléphone : 069/67.20.20
N° de fax : 069/66.11.45
E-mail : st-jeandedieu@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org

Directeur / Responsable

Nom : VERHEYE Jean-Philippe
Fonction : Directeur
N° de téléphone : 069/67.20.06
E-mail : jean-philippe.verheye@acis-group.org

Nom : DELANAYE Carol
Fonction : Directrice médicale
N° de téléphone : 069/67.20.70
E-mail : carol.delanaye@acis-group.org

Jours et heures d'ouverture

Tous les jours ouvrables de 8h30 à 18h

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|---------------------------------------|---------------|--------|---|----------------|
| Hospitalière en hôpital psychiatrique | Psychiatrique | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |

4. Médecin généraliste (M)

4.1. Médecin généraliste (M)

Il s'agit, dans la mesure du possible, du médecin traitant de l'utilisateur. Si celui-ci n'est pas disponible, une orientation vers la garde de médecine générale est possible via le numéro 1733 ou via un poste médical de garde.

Coordonnées du poste de garde médicale de [Mons](#)

Adresse : Rue de la Valenciennoise - 7000 MONS

N° de téléphone : 1733

Site Internet : www.agtournais.com

Jours et heures d'ouverture : la semaine, les weekends et les jours fériés à partir de 18h et la nuit.

En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : www.cercles.be

Coordonnées du poste de garde médicale de [Tournai](#)

Adresses : Avenue Delmée, 9 - 7500 TOURNAI

N° de téléphone: 1733

Site Internet : www.agtournais.com

Jours et heures d'ouverture : Week-end & jours fériés de 8h à 20h

Coordonnées du poste de garde médicale de [Binche](#)

Adresses : Rue Marie de Hongrie, 29 - 7130 BINCHE

N° de téléphone: 0498/78.47.82

Jours et heures d'ouverture : Week-end & jours fériés de 8h à 20h

Tarifs /honoraires

Médecin généraliste : propre à chaque prestataire dans le cadre de la pratique privée.

Garde médicale : application du tiers payant.

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|-------------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Médecine générale | Illimité | Service de garde | Tout public |
| Mobile et/ou à domicile | | | | |

5. Equipes mobiles (EM)

5.1. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2A)- site de Leuze (EM1)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Loudun, 126 - 7900 LEUZE EN HAINAUT
N° de téléphone : 0490/112.150
E-mail : em.resonances2a@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org/institutions/005011013/equipe.php?link=equipe

Personne de contact

Nom : GONTON Delphine
Fonction : Infirmière en chef
N° de GSM : 0490 112 147
E-mail : delphine.gonton@acis-group.org

Missions

L'équipe mobile 2A propose une alternative à l'hospitalisation sans être une hospitalisation à domicile nécessitant un travail intensif sur une courte durée dans le cadre d'une décompensation psychotique, d'un épisode dépressif aigu avec ou sans idée suicidaire.

L'équipe mobile travaille dans un contexte de situation avec haut risque de crise.

L'équipe mobile travaille en étroite collaboration, en accord et en appui avec le corps médical, l'usager et ses proches, en partenariat avec le réseau.

L'intervention peut aussi se faire :

- à la suite d'une hospitalisation, court séjour au terme de laquelle le patient est en stabilisation précaire,
- pour éviter l'éclatement de l'entourage (crise dans le système).

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|----------------|----------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | Dans les 72 heures | Plus de 16 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |
| Téléphonique (écoute active) | | Illimité | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 - 7j/7) | Tout public |

Commentaire

Les interventions au domicile sont conditionnées par le niveau de sécurité (voir de danger) pour l'usager et pour les professionnels. Pas de sevrage à domicile.

5.2. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2A) - site de Mons (EM2)

Coordonnées

Adresse : Rue du 11 Novembre, 20 – 7000 MONS
N° de téléphone : 065/73.11.86
E-mail : emp.projet107hainaut@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org/institutions/005011013/equipe.php?link=equipe

Directeur / Responsable

Nom : PECHER Antoine
Fonction : Responsable
E-mail : Antoine.Pecher@chpchene.be

Missions

L'équipe mobile de psychiatrie 2A propose une alternative à l'hospitalisation sans être une hospitalisation à domicile nécessitant un travail intensif sur une courte durée dans le cadre d'une décompensation psychotique, d'un épisode dépressif aigu avec ou sans idée suicidaire, d'un abus ponctuel de médicament ou d'alcool dans un contexte de crise (Pas de sevrage à domicile).

L'équipe mobile de psychiatrie travaille dans un contexte de situation avec haut risque de crise (pré-crise).

L'intervention peut aussi se faire :

- à la suite d'une hospitalisation, court séjour au terme de laquelle le patient est en stabilisation précaire,
- pour éviter l'éclatement de l'entourage (crise dans le système).

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|--------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 16 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

5.3. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2B) - site de Leuze (EM3)

Coordonnées

Adresse : Rue d'Ath, 33/A bte 10 - 7900 LEUZE EN HAINAUT
N° de téléphone : 0490/112.152
E-mail : em.resonances2b@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org/institutions/005011013/equipe.php?link=equipe

Directeur / Responsable

Nom : GONTON Delphine
Fonction : Responsable / Infirmière en chef
N° de GSM : 0490/112.147
E-mail : delphine.gonton@acis-group.org

Missions de la structure

- Intervention dans la phase la plus chronique des problèmes psychiques
- Mission basée sur la continuité des soins
- Intervention sur rendez-vous

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|--------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 16 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

5.4. Equipe mobile 107 – Hainaut : Equipe mobile (2B) - site de Mons (EM4)

Coordonnées

Adresse : Rue du 11 Novembre, 20 – 7000 MONS
N° de téléphone : 065/73.11.86
E-mail : emp.projet107hainaut@acis-group.org
Site Internet : www.acis-group.org/institutions/005011013/equipe.php?link=equipe

Directeur / Responsable

Nom : PECHER Antoine
Fonction : Responsable
E-mail : Antoine.Pecher@chpchene.be

Missions

- Intervention dans la phase la plus chronique des problèmes psychiques
- Mission basée sur la continuité des soins
- Intervention sur rendez-vous

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|--------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 16 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

5.5. Equipe mobile de soins assertifs 107 - Hainaut Occidental (EM5)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Maire, 22 - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/53.27.80
E-mail : prj107@marronniers.be
Site Internet : www.reseauho.be

Directeur / Responsable

Nom : ENGELBIENNE Marie
Fonction : Infirmière chef

Missions

- Offrir un accompagnement et un traitement thérapeutique pour les personnes qui résident à domicile
- Eviter une hospitalisation de celles-ci
- Travailler et activer le réseau de professionnels

Zone d'action

Tournai, Mouscron et Comines

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|--------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 16 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |

5.6. Equipe mobile de soins intensifs (2A) 107 - Hainaut Occidental (EM6)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Maire, 22 - 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/53.27.80
E-mail : prj107@marronniers.be
Site Internet : www.reseauho.be

Directeur / Responsable

Nom : BERGHE Nicolas
Fonction : Infirmier en chef
N° de téléphone : 069/53.27.84
N° de GSM : 0472/11.15.12
E-mail : nicolas.berghe@marronniers.be

Personne de contact

Nom : RAU Céline
Fonction : Assistante sociale
E-mail : celine.rau@marronniers.be

Missions

- Offrir un accompagnement et un traitement thérapeutique pour les personnes qui résident à domicile
- Eviter une hospitalisation de celles-ci
- Travailler et activer le réseau de professionnels

Zone d'action

Tournai, Mouscron et Comines

Jours et heures d'ouverture

- Permanence téléphonique : 24h/24 et 7j/7
- Permanence physique : 6h-22h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|----------------|------------------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité à un mois | Dans les 72 heures | Plus de 16 ans |
| | Psychiatrique | | | |
| Téléphonique (écoute active) | | Illimité | Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7) | Tout public |

6. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)

6.1. Service de soins psychiatriques à domicile Bien Chez soi (SPAD 1)

Coordonnées

Adresse : Avenue de Maire, 22 – 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 069/68.64.13
N° de fax : 069/68.64.14
E-mail : bienchezsoi@hplerelais.be

Directeur / Responsable / Personne de contact

Nom : DE REUSE Marie-Christine
Fonction : Coordinatrice
N° de téléphone : 069/68.64.13
E-mail : marie.christine.de.reuse@hplerelais.be

Missions

Coordonner les soins à domicile, organiser des rencontres du réseau autour de l'utilisateur via des réunions de coordination

Zone d'action

Communes de Tournai, Brunehaut, Antoing, Rumes, Pecq, Celles, Estaimpuis, Mont de l'Enclus, Mouscron et Comines

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|----------|---|----------------|
| Ambulatoire | Psycho-sociale | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |
| Mobile et/ou à domicile | | | | |

6.2. Service de soins psychiatriques à domicile Concertho (SPAD 2)

Coordonnées

Adresse : Grand'Rue des Bouchers, 21 - 7800 ATH
N° de téléphone : 0490/11.21.53
E-mail : concertho@acis-group.org
Site Internet : concertho.wordpress.com

Directeur / Responsable / Personne de contact

Nom : GANZITTI Claire
Fonction : Coordinatrice
N° de GSM : 0476/65.05.39
E-mail : claire.ganzitti@acis-group.org

Missions

- Concertation du réseau de professionnels,
- Point info en santé mentale,
- Sensibilisation de professionnels,
- Coaching.

Zone d'action

Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq, Frasnes, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Lessines, Silly, Enghien

Jours et heures d'ouverture

Jours ouvrables de 8h30 à 16h30

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Infirmier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|-------------------------|----------------|----------|---|----------------|
| Ambulatoire | Psycho-sociale | Illimité | Dans les 72 heures | Plus de 18 ans |
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Illimité | intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |

6.3. Service de soins psychiatriques à domicile Medias (SPAD 3)

Coordonnées

Adresse : Rue du 11 novembre, 20 - 7000 MONS
N° de téléphone : 065/35.11.53
E-mail : medias.mons@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : BASSO Thierry
Fonction : Coordinateur

Missions

Accompagnement qui permet aux patients de ne pas être hospitalisés mais de bénéficier, à domicile, de soins qui leur permettent de reprendre leur place dans le domaine social et professionnel.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|----------------|--------|---|----------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Limité | intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | Plus de 18 ans |
| | Psychologique | | | |
| | Sociale | | | |
| | Psychiatrique | | | |
| Téléphonique (écoute active) | | | Dans les 72 heures | Plus de 18 ans |

7. Association d'usagers (AU)

7.1. Psytoyens (AU1)

Coordonnées

Adresse : Place Emile Dupont, 1 – 4000 LIEGE
E-mail : info@psytoyens.be
Site Internet : www.psytoyens.be

Directeur / Responsable

Nom : LEMESTRE Marie-Céline
Fonction : Coordinatrice
N° de GSM : 0498/11.46.24

Missions

- Informer les usagers sur les aides disponibles et leurs droits par une écoute téléphonique, un journal, un site internet, des conférences, des débats thématiques.
- Soutenir le développement des associations et des comités d'usagers.
- Représenter les usagers de la santé mentale.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Type d'intervenant

Coordinateur

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|------|----------|---|-------------|
| Téléphonique (écoute active) | | Illimité | Dans les 72 heures | Tout public |

8. Association des familles (AF)

8.1. Similes (AF1)

Coordonnées

Adresse : Rue Lairesse, 15 - 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/344.45.45
E-mail : wallonie@similes.org
Site Internet : www.similes.org

Directeur / Responsable

Nom : COLLARD Fabienne
Fonction : Coordinatrice

Missions

Soutien et information :

- Des groupes de parole sont organisés.
- Un service de documentation (à Similes Bruxelles) est à disposition.
- Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 16h30 du lundi au vendredi et la possibilité d'un entretien individuel d'information au bureau sur rendez-vous.
- Le projet « Parle-moi de toi... » propose 4 ateliers (d'écriture, de peinture, de jeu théâtral et de musique), pour des enfants de 5 à 12 ans ayant un proche atteint d'un trouble psychique. En parallèle, un groupe de parole est proposé aux accompagnants des enfants inscrits à ces ateliers.
- Le projet « Défense sociale » concerne les familles ayant un proche interné en annexe psychiatrique suite à la réalisation d'un délit et dont une maladie mentale est avérée, reconnue au moment des faits. A partir d'une demande des travailleurs sociaux de l'annexe psychiatrique de la prison de Namur, un groupe de parole est organisé par l'ASBL Similes Wallonie au sein même de la prison. Ces groupes de parole sont différents des autres à Similes car le proche est présent. Les familles accompagnées de leurs proches peuvent ainsi poser librement des questions relatives à la maladie, le vécu, la prise du traitement, la réinsertion ... et être confrontées aux expériences d'autres familles.

Formations à l'intention des familles :

- Le module de psycho-éducation Profamille est destiné aux personnes confrontées à la schizophrénie d'un proche. Le réseau est ouvert aux professionnels de la santé mentale et aux membres militants des associations de familles.
- Il existe également des modules pour les familles confrontées à la maladie mentale d'un proche mais ne rentrant pas dans les conditions d'admission du module de psycho-éducation Profamille (c'est-à-dire toute maladie autre que la schizophrénie). Le contenu de ces modules comprend une information de la maladie concernée et des techniques pour mieux faire face aux comportements engendrés par ces maladies.

Formations à l'intention des professionnels :

- Professionnels amenés à travailler avec des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (ex : aides familiales, assistantes sociales, policiers,...). Informations sur les différents troubles psychiques rencontrés et diverses techniques (notamment d'écoute et de communication) pour faciliter les échanges avec les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- Professionnels du secteur de la santé mentale et partenariat avec les familles. Présentation de la nécessité de considérer la famille comme partenaire de soins en vue d'une prise en charge plus efficace et présentation d'outils pour réaliser cette collaboration sur le terrain.

Participation :

- Cet axe se situe à un niveau plus collectif de représentation des familles en partenariat avec des professionnels de terrain, des représentants d'institutions et des représentants politiques.
- Au fil des ans, des méthodes participatives ont été mises en place, notamment par l'animation des sections locales, la participation à la gestion de l'ASBL, la représentation à divers niveaux de pouvoir, dans le cadre des Projets Thérapeutiques et des Concertations Transversales au niveau Fédéral, dans des projets ponctuels financés par la FRB et au sein des projets 107 développés dans le cadre de la réforme en santé mentale de 2010.

- Si la réforme en santé mentale a été présentée officiellement en mai 2010, celle-ci nécessitera de nombreuses années pour voir aboutir tout ce qu'elle préconise appliqué sur le terrain. Similes Wallonie participe à la construction et l'évolution de cette réforme à travers des missions spécifiques afin que les familles soient reconnues comme partenaire de soins.

Action auprès des pouvoirs politiques :

Un groupe de travail appelé Axe 4 se réunit toutes les 6 semaines pour discuter et échanger sur diverses thématiques et mesures qui concernent le quotidien des proches malades. Son but est de relayer auprès des différents pouvoirs politiques compétents les préoccupations des proches concernant les droits et le bien être des personnes atteintes de troubles psychiques

Jours et heures d'ouverture

Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|----------------|----------|---|-------------|
| Ambulatoire | Psycho-sociale | Illimité | Dans les 72 heures | Tout public |
| Téléphonique (écoute active) | | | | |

9. Ligne d'écoute (LE)

9.1. Numéro Gratuit Seniors (LE1)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Rivelaïne, 21 - 6061 CHARLEROI
N° de téléphone : 0800/16.210
N° de fax : 0800/16.220
E-mail : senior@aviq.be
Site Internet : www.aviq.be/sante.html

Directeur / Responsable

Nom : PETIT Anne-Gaelle
Fonction : Directrice
N° de téléphone : 071/33.77.60
N° de GSM : 0475/57.34.96
E-mail : Anne-gaelle.petit@aviq.be

Missions

- Informer, guider, orienter les personnes âgées vers des services, aides, soutiens, activités et offres disponibles en Wallonie car cette région dispose d'une multitude de services pour les seniors. Il s'agit, par exemple, des maisons de repos, résidences-services, centres d'accueil de jour, unités spécifiques pour personnes désorientées, transports médico-sanitaires non urgents, services d'aide aux familles ou encore service spécifique consacré à la lutte contre la maltraitance des seniors.
- Ecouter et orienter vers les offres de services spécifiques.

Ce nouvel outil spécifique est dédié aux seniors, mais également à leur entourage, leur famille, et aux professionnels.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (répondeur en dehors des heures)

Tarifs /honoraires

Gratuit

Type d'intervenant

Assistant social

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|------|------------------------------|---|-------------|
| Téléphonique (écoute active) | | Limité à la durée de l'appel | Dans les 72h | Tout public |

10. Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (APA)

10.1. Respect seniors – Antenne de Tournai (APA1)

Coordonnées

Adresse : Rue des Soeurs de Charité, 11 – 7500 TOURNAI
N° de téléphone : 071/70.27.81 – 0800/30.330 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
E-mail : contact@respectseniors.be - hainaut.occidental@respectseniors.be
Site Internet : www.respectseniors.be

Directeur / Responsable

Nom : LANGHENDRIES Dominique
Fonction : Directeur
N° de téléphone : 081/22.63.32
E-mail : contact@respectseniors.be

Personne de contact

Nom : Campanella Céline / Wakana Sarah
Fonction : Psychologue / assistante sociale
N° de téléphone : 071/70.27.81
E-mail : hainaut.occidental@respectseniors.be

Missions

Les missions de Respect Seniors sont, selon l'article 382 du Code wallon de la santé et de l'action sociale :

- « une assistance au bénéfice des aînés en matière de maltraitance, notamment par la mise sur pied, la gestion et le suivi d'un numéro d'appel téléphonique gratuit ;
- l'organisation d'actions, d'information et de sensibilisation de la maltraitance à destination du public, notamment via la création d'un site Internet ;
- l'organisation de formations au bénéfice de professions susceptibles d'être confrontées à des cas de maltraitance ;
- l'échange d'informations, de statistiques ou de bonnes pratiques avec des associations ou organisations similaires dans les Régions ou Communautés limitrophes ou dans d'autres pays. »

Zone d'action

Région wallonne (antennes : Namur, Luxembourg, Hainaut Oriental, Hainaut Occidental, Liège, Brabant Wallon)

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

| Mode | Type | Durée | Délais entre la demande et le début de la prise en charge | Public |
|------------------------------|----------------|----------|---|--------------------------------|
| Mobile et/ou à domicile | Psycho-sociale | Illimité | Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée | A partir de 60 ans + entourage |
| Téléphonique (écoute active) | | Illimité | Dans les 72 h | A partir de 60 ans + entourage |

Lexique

Afin de clarifier les termes repris dans ce document, voici ce qui est entendu par les différents items utilisés.

Offre de prise en charge

Etat des lieux récapitulant les modalités de prise en charge des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante qui ont pris part aux réunions de concertation.

Structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante : structures tant généralistes que spécifiques à la thématique du suicide. Cette liste est non exhaustive.

Personne suicidaire

Toute personne qui a des idées suicidaires.

Personne suicidante

Toute personne posant ou ayant posé un acte suicidaire.

Prise en charge

Réponse formulée à une demande et débouchant sur un suivi de la personne âgée, une orientation ou un transfert vers un autre service/ professionnel.

Personne de contact

Personne désignée par le service comme celle à contacter en ce qui concerne l'orientation d'une personne âgée suicidaire ou suicidante.

Modalité de prise en charge

Eléments déterminés en réunion de concertation qui conditionnent l'orientation vers une structure ou une autre.

Mode de prise en charge

Les modes de prise en charge sont définis en fonction du lieu où est reçue la personne :

- Ambulatoire : sur le lieu où le professionnel exerce son activité ;
- Mobile et/ou à domicile : à l'endroit où se situe la personne ;
- Résidentiel : dans une institution hospitalière.

Public

Précision concernant l'âge des personnes que le service peut prendre en charge.

- Tout public : toute personne quel que soit son âge ;
- Prise en charge spécifique : service disposant d'un agrément pour offrir une prise en charge à un groupe d'âge déterminé.

Type de prise en charge

- Psychologique, sociale, médecine générale, psychiatrique : prise en charge relative à la profession du prestataire qui l'exécute ;
- Psycho-sociale : effectuée par un professionnel qui accueille la personne, l'écoute et l'oriente vers un service ou un autre prestataire adapté ;
- Psychiatrie de liaison : prise en charge par un psychiatre de garde dont le rôle est de réaliser une évaluation psychiatrique de la personne ainsi qu'une proposition de traitement. Ce professionnel assure un suivi dans la continuité des soins hospitaliers ou ambulatoires ;
- Hospitalisation psychiatrique : institution disposant d'un service A ou T1 ou K1 :
Service A, destiné aux adultes, et étant un service de soins actifs (observation et traitement, prise en charge des urgences de la région desservie, liaison fonctionnelles avec l'extra-hospitalier).
Service T1 : destiné aux malades adultes, dont la mission est d'orienter ses activités vers la réadaptation sociale des patients.
- Hôpital de jour : accueil, au sein d'un hôpital psychiatrique, le temps de la journée, pour une période de quelques semaines ou quelques mois.